MEL.Gr.8°
13 (7)

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

000577208

Mél.
8° 13. 7

LES FRANÇAIS
SONT-ILS EN ÉTAT DE VIVRE
SOUS LE
RÉGIME PARLEMENTAIRE ?

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE
T. 161

PAR

IMPARTIALIS.

Prix : 0 fr. 60

PARIS,
LOUIS ALEXANDER, ÉDITEUR,
40, RUE VANEAU, 40,
1889.

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

LES FRANÇAIS

SONT-ILS EN ÉTAT DE VIVRE

SOUS LE

RÉGIME PARLEMENTAIRE?

AVANT-PROPOS.

La grande lutte électorale ouverte à Paris vient de se clore.

Elle a donné une belle victoire à l'un des partis en cause. M. Boulanger a triomphé avec 80,000 voix de majorité, après une campagne où toutes les armes possibles, bonnes et mauvaises, ont été employées des deux côtés.

C'est un succès pour le candidat heureux.

Mais c'est un succès stérile pour le pays.

Bien mieux, si M. Jacques l'avait emporté sur son concurrent, la situation serait exactement la même.

Pourquoi cela?

C'est ce que je vais essayer de démontrer dans ces quelques pages. J'aurais pu les publier avant le 27 janvier, leur actualité eût été tout aussi grande. J'ai préféré attendre,

pour n'être point confondu dans l'une ou l'autre des armées en présence.

Car je veux, en effet, me placer hors des partis, ou plutôt des clans, qui, transformant notre malheureux pays en une arène toujours couverte de la poussière du combat, luttent sans cesse pour s'emparer du gouvernement afin de le monopoliser à leur profit.

Je veux parler à mes concitoyens en Français, et non en homme de parti; j'ai cette prétention de leur faire toucher du doigt les causes du désordre au milieu duquel nous nous débattons.

Je me permettrai ensuite d'indiquer un remède, qui n'est certes pas une panacée définitive, mais qui peut enrayer le mal, nous donner un moment de répit, et par suite le temps de nous reconnaître.

Mais si nous ne profitons pas d'abord de ce moyen pour recouvrer une tranquillité au moins momentanée, si nous ne travaillons pas ensuite à réformer notre état social si gravement atteint, notre sort est fixé :

Nous roulerons de pronunciamientos en pronunciamientos, comme nos voisins les Espagnols;

Pour arriver à la déchéance, à l'invasion et au partage, comme nos amis les Polonais, à qui nous ressemblons par tant de traits.

I.

QU'EST-CE QUE LE GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRE?

Le gouvernement parlementaire est une combinaison politique singulièrement ingénieuse, qui a donné au milieu

de certaines conditions sociales des résultats merveilleux.

Ses traits essentiels sont les suivants :

1° Un Parlement chargé de faire les lois, d'en contrôler l'exécution, et de désigner les hommes éminents qui seront chargés de cette exécution.

2° Un Pouvoir exécutif composé du chef de l'État, centre et représentant de l'Administration générale, organe du pays, inviolable, irresponsable, couvert par le cabinet désigné (non pas nommé) par les Chambres, lequel change avec les évolutions de l'opinion. Il y a donc là, en réalité, deux organes : l'un permanent, élément de stabilité et de continuité dans l'effort intérieur et extérieur; l'autre mobile et capable de se plier à des circonstances et à des idées nouvelles.

Je le répète, cela est ingénieux. Mais à quelles conditions un tel organisme peut-il fonctionner régulièrement et pour le plus grand bien du pays?

Il faut d'abord que la forme même du gouvernement, soit l'objet d'un respect unanime. Sinon, ses ennemis mettront de côté tout scrupule pour le faire tomber; il se défendra, de son côté, par tous les moyens en son pouvoir. D'où une cause très grave de trouble dans le fonctionnement de la machine.

Voilà donc une première condition, fort importante : *unanimité de l'opinion sur la forme même du gouvernement* (1).

(1) Le lecteur comprendra que je n'entends pas dire *unanimité absolue*, chose impossible pratiquement, mais plutôt *immense majorité*. Quelques milliers de dissidents ne peuvent entraver la marche du gouvernement parlementaire; la situation est bien différente si on en compte des millions.

En voici une seconde, non moins urgente, qui d'ailleurs se lie étroitement à la première.

Pour que le gouvernement parlementaire puisse diriger paisiblement une société, *il faut de toute nécessité que celle-ci soit unie*, *qu'elle repose sur un fonds solide de traditions relatives à l'organisation* :

De la famille, groupe élémentaire de toute société;

De la Commune et de la Province, subdivisions ou plutôt membres vigoureux de l'État, chargés d'alléger sa tâche et de lui préparer un personnel politique éprouvé;

De l'État, dont le rôle *limité* doit être compris par chacun, et renfermé dans de justes bornes pour laisser à l'initiative privée tout son ressort.

Dans un pays armé de telles traditions, le gouvernement parlementaire peut s'asseoir solidement, parce que :

Ses inconvénients sont réduits par la limitation de son rôle;

Son personnel est bien préparé par la bonne organisation de la famille et la vigueur de la vie locale;

La nation est accoutumée à la discussion constante et à la gestion directe des affaires publiques;

Enfin, elle réalise aisément la troisième des conditions indispensables au bon fonctionnement du gouvernement parlementaire : *la formation régulière des partis*.

En effet, dans un pays où l'opinion est unanime sur la forme du gouvernement, où elle est apte par ses traditions et sa pratique des affaires générales à bien suivre une politique en l'appréciant, elle ne trouve à se diviser que sur la question du mérite ou de l'opportunité de telle ou telle mesure importante. Chacun la jugeant selon son expé-

rience, son milieu, son tempérament propre, se prononce *pour* ou *contre*. De là *deux partis* qui se balancent et prennent successivement le pouvoir, selon que la majorité se range à l'un ou à l'autre avis.

De cette manière le cabinet, directeur de la politique du moment, est énergiquement soutenu par une *majorité homogène*, dont il est le chef, et qui l'appuie par l'effet *d'un sentiment raisonné* de la situation.

Sous le bénéfice de ces conditions réunies, le gouvernement parlementaire peut donner de beaux résultats. Prenons, en effet, le seul bon et grand exemple que l'histoire nous fournisse : l'Angleterre, et voyons s'il réunit bien les caractères que nous venons d'énumérer.

Et d'abord, le *loyalisme* anglais vis-à-vis de ses souverains est proverbial. Il est bien peu de *sujets* de la Couronne britannique qui ne se vantent de ce lien traditionnel, si léger à porter pour eux, et cela dans toutes les classes de la nation. Donc, ici, point de disputes sur la forme du gouvernement.

En second lieu, où trouverons-nous une race dont les traditions de famille soient plus fortes et mieux conservées? Le père anglais sait se faire respecter, il dirige effectivement son groupe familial, et rien, ni dans la législation ni dans les mœurs, ne l'empêche de perpétuer son foyer.

Quel pays peut offrir encore un ensemble d'institutions locales plus actives, faisant participer davantage les citoyens à la vie publique, les initiant mieux aux devoirs de la vie en commun? Aucun, sans contredit.

Où pourrons-nous observer un État moins bureaucratique, moins envahissant, mieux renfermé dans ses fonctions

essentielles, et laissant plus à faire à l'initiative privée? Nulle part, la chose est certaine.

C'est pour toutes ces raisons que le gouvernement parlementaire a fleuri en Angleterre comme en une terre d'élection. Et pourtant, voyez comme cet organisme est délicat : il a suffi de quelques accidents de portée relativement restreinte pour le troubler sensiblement, même en Angleterre. Voici comment.

Une vieille erreur du peuple anglais avait créé au dix-septième siècle, en Irlande, un état social mauvais. Il en est résulté dans les temps contemporains la formation d'un *clan,* situé hors des deux grands partis nationaux. C'est le parti du *home-rule*.

Sa présence a suffi pour rompre l'équilibre et pour vicier dans une assez large mesure le système parlementaire anglais.

De plus, sous l'influence de divers faits qui ont donné naissance aux idées dites *radicales,* un autre *clan* s'est constitué dans le sein de la nation et par suite dans les Chambres. Cette rupture des traditions a jeté un second gravier dans l'engrenage du gouvernement parlementaire.

Aujourd'hui, chez nos voisins, la grande question est de savoir si le régime pourra, grâce aux fortes coutumes nationales, résister à ces causes de trouble, les vaincre et leur survivre.

Mais si les Anglais en sont là, dans quelle situation sommes-nous donc, nous autres Français?

II.

LE GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRE EN FRANCE.

On peut dire sans hésiter, car il est aisé de le prouver, qu'en l'état actuel des choses, la France ne remplit aucune des conditions requises pour vivre sous le régime parlementaire.

En effet :

D'abord, *les Français sont profondément divisés sur la question de la forme du gouvernement*. Si le pouvoir central est discuté, injurié, conspué par des fractions importantes de la nation, comment veut-on qu'il tienne la balance égale entre elles? C'est difficile; attaqué, il doit pouvoir se défendre par des mesures prévues et légitimes, sinon il essaiera de ruiner ses ennemis par des mesures indirectes, qui, au fond, gêneront tout le monde et finiront par exaspérer les passions, non pas par les calmer. C'est ainsi que les gouvernements à forme représentative s'usent si promptement chez nous, et ne tardent guère à tomber sous l'effort de leurs ennemis, qui profitent des conditions mêmes du régime pour le renverser.

En second lieu, *nous ne possédons pas les fortes traditions qui sont l'âme et le ressort du gouvernement parlementaire*.

La famille s'est désagrégée sous l'action dissolvante du Code Napoléon. Elle n'a plus de centre ni de base fixe. Les enfants se forment hors du foyer. Par suite, le père n'a presque plus d'autorité. Ce n'est plus, sinon à un degré très insuffisant, une école de discipline volontaire, de

vertus privées et publiques, un point d'appui pour ses membres, en un mot, un organisme solide, vivant et durable. Il suffit de regarder autour de soi, même dans les familles réputées les meilleures, pour s'en convaincre.

La vie locale, chez nous, n'a presque plus d'énergie. La centralisation, commencée par Richelieu, continuée par Louis XIV, portée à sa plus haute puissance par Napoléon, a fait son œuvre. La commune, appauvrie, décapitée le plus souvent de ses membres les plus capables émigrés vers les villes, est livrée à elle-même; elle tombe par suite à la discrétion de l'administration. La classe des grands propriétaires fonciers ne guide plus les campagnes, mais elle est remplacée par un état-major de sous-préfets qui les gouverne sous la haute direction du ministre de l'intérieur.

Quant aux villes, la démagogie les envahit peu à peu, et elles n'en sont que mieux soumises à l'action bureaucratique, puisque celle-ci trouve à chaque instant l'occasion d'intervenir pour redresser les sottises des conseils municipaux.

Les départements, sans ressources propres, sans traditions, enfermés dans un cercle étroit, végètent sous la surveillance assidue du préfet et de ses chefs de division, tous fonctionnaires.

Enfin, l'État ayant étendu démesurément son rôle, accaparé toutes les entreprises d'intérêt général, éteint toutes les initiatives locales, se trouve maintenant chargé d'une tâche immense sous laquelle il ploie souvent. Mais la nation a pris l'habitude commode de compter sur lui en tout et pour tout. Elle ne s'explique pas ses difficultés, et par suite

n'admet point ses défaillances. Le gouvernement doit aujourd'hui tout faire, et tout bien faire, sinon, qu'on le renverse et qu'on en fasse venir un autre! Nous le changerons à son tour s'il ne nous offre pas encore l'idéal!

Mais l'idéal n'est point de ce monde, et à force de changer de gouvernement, on les use tous.

Observons encore que l'absence de tradition dans les familles et le marasme de la vie locale ont cet autre inconvénient d'empêcher la formation d'hommes pratiques bien préparés pour la vie publique. Voyez nos Chambres : elles sont remplies d'avocats, de médecins, de professeurs, tous bons théoriciens, mais médiocres praticiens, au point de vue politique, s'entend. Aussi les accuse-t-on fort de stérilité. Non pas au point de vue de la quantité de propositions, rapports, discussions qu'ils produisent, mais plutôt au point de vue autrement grave de la qualité. En Angleterre, les Chambres sont surtout composées d'agriculteurs, de commerçants, d'industriels (1). On y fait peut-être moins de brillantes harangues, mais davantage de bonnes affaires.

Par suite, dans un pays comme le nôtre, le gouvernement parlementaire ne peut avoir une assiette solide, car :

Ses inconvénients sont exagérés par l'étendue presque illimitée de son rôle;

(1) Composition de la seconde Chambre :

	En France.	En Angleterre.
Agriculteurs	72	132
Industriels	41	131
Commerçants	22	100
Professions libérales	270	107
Armée	6	66
Fonctionnaires	97	47
Divers	43	»

*

Il ne possède pas un personnel politique largement préparé par la famille et la vie locale ;

La nation, habituée à compter sur le gouvernement pour tout ce qui touche aux intérêts publics, parfois même pour des questions d'intérêt privé, s'intéresse peu à la gestion des affaire générales, et se fatigue vite de la discussion ;

De plus, il lui est impossible de réaliser la troisième des conditions que nous avons énumérées plus haut : la formation régulière des partis.

Cela se comprend immédiatement, si l'on considère que nous sommes divisés d'avance en une série de *clans* inconciliables, différant d'opinion non pas seulement sur le mérite ou l'opportunité de telle question séparée, *mais sur le fond même de la plupart des questions.*

Depuis tantôt cent ans, en France, on n'est plus Français, mais bien :

Royaliste ;

Républicain ;

Bonapartiste.

Et cela très exclusivement. Essayez de quitter le clan où le hasard vous a fait entrer ; quelles que soient vos raisons, vous ne serez plus qu'un renégat signalé au mépris et à la haine de vos anciens amis.

Bien entendu ces divers clans cherchent d'abord à s'emparer du pouvoir, et quand ils y sont, c'est pour en jouir exclusivement. Sous la monarchie, tout est pour les monarchistes ; dans la République, tout est pour les républicains.

Mais la France, qu'en fait-on?

On l'exploite, chacun à son tour, et voilà pourquoi de

temps en temps elle se débarrasse du clan au pouvoir par une petite révolution. Mais alors il en vient un autre, et c'est à recommencer.

Comment, dans ces conditions, pourrait-on former deux grands partis nationaux, suivant une politique régulière, et se succédant au pouvoir sans compromettre la forme du gouvernement?

Les partis se retrouvent bien dans chaque clan. Il y a des conservateurs monarchistes, bonapartistes, républicains, et des libéraux monarchistes, bonapartistes, républicains; mais tout cela fait, bien compté, *six partis*, et non pas deux. Au lieu de simplifier les choses, cela les complique en augmentant les subdivisions.

Dans ces conditions, le gouvernement parlementaire ne peut absolument pas fonctionner.

Au lieu du balancement large et pondéré que lui impriment les grands partis anglais, nos clans le secouent de chocs répétés qui le disloquent de toutes parts.

En ce moment, nous sommes en République. Le clan dominant se subdivise en deux partis : l'un, plus nombreux, forme la majorité légitime; l'autre est la minorité régulière. Mais à côté de celle-ci viennent se ranger les deux autres clans, qui, en se portant à tort et à travers d'un côté ou de l'autre, peuvent détraquer la machine, et ne manquent pas de le faire.

Par suite, le cabinet ne sait jamais sur quoi compter. Aujourd'hui, l'esprit de clan réunira tout le personnel républicain autour de lui. Demain, il sera abandonné par l'un des deux partis du clan, et une coalition politique monstrueuse lui arrachera des mains son portefeuille. C'est ainsi

que les cabinets se succèdent avec une rapidité fatale pour la direction de nos affaires, et surtout pour notre influence au dehors.

Mais voici maintenant une considération fort grave et qui trouve bien sa place ici.

Lorsqu'un clan est parvenu à saisir le pouvoir, son premier soin est de pourvoir ses adhérents principaux de places et d'honneurs. C'est ce qu'on appelle élégamment *épurer* le personnel administratif.

En outre, pour assurer son succès et le faire durer, il promet à la masse qui le suit une foule de mesures générales propres à favoriser ses intérêts ou à satisfaire certaines passions. D'où cette intempérance de législation et cette prodigalité financière que l'on remarque chez tous les gouvernements nouveaux ?

Mais bientôt les demandes dépassent les moyens, il faut refuser et se faire des ennemis. Les mesures législatives prises trop vite révèlent des défauts graves qui font crier. Un sourd mécontentement se manifeste ; l'opposition des clans ennemis est fortifiée d'autant.

D'autre part, certains membres du clan dominant ne doutent pas que si on se plaint, c'est parce que le gouvernement se refroidit dans son ardeur de réformes. Ils se posent alors en progressistes déterminés, deviennent les *radicaux* des clans, rédigent des programmes flamboyants, et la foule, toujours plus ou moins portée aux solutions extrêmes dans un pays désorganisé comme le nôtre, les suit d'abord, attirée par le bruit et la nouveauté.

Le gouvernement, mieux au courant des difficultés pratiques, résiste quelque temps, puis il se laisse entraîner, il

donne ce fameux « coup de gouvernail à gauche » dont on a tant parlé à un moment donné.

Le pays est alors dirigé non plus même par le clan dominant, mais par une minorité de ce clan. Et cette minorité est imprévoyante, car elle est en général composée d'hommes sans expérience ou perdus d'ambition; elle est exclusive et tracassière, car elle veut remplir ses rangs en prodiguant les places, et affaiblir les clans rivaux en les persécutant.

Mais alors un profond mécontentement s'étend de toutes parts. L'inquiétude se répand, les impôts deviennent de plus en plus lourds, l'incertitude de la situation pèse sur toutes les affaires. La masse des individus commence à penser, avec cette imprévoyance qui est au fond de la nature humaine, que peut-être un autre gouvernement pourrait mieux faire.

De là à renverser le gouvernement existant il n'y a qu'un pas.

Le clan le mieux organisé, le plus ardent, prend la direction de l'opinion. Un beau jour, l'occasion se présente, la révolution se fait, il arrive au pouvoir.

Et la comédie recommence avec de nouveaux acteurs, mais le procédé reste le même, à peu de chose près.

Voilà où nous en sommes, car cette esquisse générale reproduit trait pour trait notre propre histoire.

Le clan républicain a fait tout ce que nous venons de dire. Il a persécuté par divers moyens ses adversaires, légiféré avec emportement, prodigué les dépenses, et, en définitive, fatigué l'opinion.

A ce moment, un homme, appuyé sur une popularité de

circonstance, s'est avisé tout à coup de prendre un rôle politique. Profitant habilement de la situation, il a dit tout simplement : Français, la minorité radicale vous mène tambour battant et malgré vous vers un avenir plein de dangers.

Vous êtes inquiets; la domination des comités radicaux vous pèse; les petites persécutions qui résultent des mesures exagérées prises à tort et à travers depuis quelques années vous agacent.

Eh bien, je vous convie à former un grand parti national, qui renversera cette minorité prétentieuse et tyrannique, ces radicaux à grands principes qui ne savent rien faire pour donner satisfaction aux intérêts pratiques et de tous les jours.

Votez pour moi. Votre vote aura la signification d'une protestation, la portée d'un coup de balai. Ensuite, quand la place sera vide, nous y mettrons...

Quoi?

Probablement le pouvoir personnel, c'est-à-dire quelque chose qui est tout aussi mauvais, sinon pire, que le régime actuel, car il conduit droit aux aventures.

Rien, en effet, ne peut inspirer la confiance chez l'homme dont nous parlons ici. Ni son passé, ni ses actes présents, ni surtout son entourage ne présentent des garanties suffisantes pour que nous acceptions son intervention.

Que faut-il donc faire pour pallier au moins le mal actuel, et pour écarter le danger dont le régime du pouvoir personnel, aujourd'hui presque imminent, menace notre pauvre pays?

C'est ce que nous allons essayer d'indiquer.

III.

LE GOUVERNEMENT POSSIBLE A L'HEURE PRÉSENTE.

Il est évident, sans contradiction possible, que nous ne pouvons continuer à vivre sous le régime parlementaire. La théorie l'indique, la pratique l'affirme. Il faut donc chercher autre chose, sous peine de voir le « char de l'État » s'embourber de plus en plus dans cette ornière, où il restera livré à la première bande assez hardie pour l'occuper de vive force.

En fait, le vrai remède est bien difficile à appliquer. Il ne s'agit de rien moins que d'une réforme presque complète de cette société française, que les purs théoriciens déclarent en état de progrès sous l'égide radicale, quand elle patauge tout simplement dans un inexprimable gâchis d'institutions et d'idées.

Mais pour opérer une telle réforme, il faudra, — en supposant qu'on y parvienne, — bien des efforts et bien du temps.

Attendre son achèvement pour faire quelque chose serait donc une illusion. A une situation aigüe il faut un remède héroïque, permettant au moins de ramener un ordre relatif dans une constitution ébranlée, et facilitant une convalescence longue et réparatrice.

Mais ce remède héroïque doit être administré par des praticiens honnêtes, habiles et énergiques, capables d'endosser sans trembler une responsabilité capitale, de suivre avec constance, sans se laisser troubler, l'effet de leurs

mesures de préservation sociale, et assez patriotes en outre pour mettre les grands intérêts du pays au-dessus de leurs intérêts propres et de leur ambition personnelle.

Ces hommes, on peut encore les trouver en France. L'un d'eux occupe le premier poste de l'État. Il a su se rendre populaire par sa simple attitude comme chef passif du gouvernement parlementaire. S'il veut parler haut et ferme, faire appel à l'opinion modérée, — qui est celle de l'immense majorité des Français, — l'opinion le suivra. Il lui sera dès lors facile de réformer les institutions en les concentrant; de donner au gouvernement la stabilité qui lui manque; de faire rentrer le pouvoir législatif dans les limites de son rôle; d'amortir les causes d'irritation qui agitent le pays; de rendre à tous le sentiment du retour de l'ordre et de la tranquillité; de relever la France dans l'opinion de l'étranger.

En un mot, il organisera la trêve salutaire qui permettra à la France de se ressaisir, de réfléchir sur sa situation, et de se mettre à l'œuvre pour se reconstituer peu à peu sur des bases plus solides que celles d'aujourd'hui.

Et du même coup, il déjouera pour longtemps les combinaisons si dangereuses du pouvoir personnel.

Quels sont maintenant les moyens d'arriver pratiquement à ce résultat.

Les voici.

En premier lieu, rupture complète avec le personnel radical et surtout avec sa politique. Constitution d'un cabinet modéré chargé de conduire la réforme en faisant appel à toutes les bonnes volontés.

En second lieu, dissolution prompte de la Chambre,

appel net et précis adressé au pays dans son ensemble, en lui montrant les dangers de la situation actuelle, le but à atteindre, et les moyens que l'on compte employer.

Une fois les élections faites sur ce programme, — et je crois fermement que le pays se prononcerait sans hésiter dans le sens indiqué par le gouvernement, — le Parlement nouveau serait appelé à le réaliser.

Le programme de la réforme devrait se résumer ainsi, dans ses traits principaux :

1° Suppression de la *responsabilité ministérielle ;* le Président choisirait librement ses ministres, ils auraient entrée et voix consultative dans les Chambres, sans que celles-ci conservent aucune action sur eux.

Le vote de blâme n'aurait plus par conséquent de raison d'être, mais on pourrait laisser aux Chambres un droit de renvoi à l'examen du Président.

2° Constitution d'un *fonds consolidé* au budget des dépenses, voté une fois pour toutes (modifiable seulement par loi spéciale avec majorité des deux tiers), et comprenant : la dette publique, les dotations, le budget des cultes.

Retrait de l'initiative parlementaire en matière de crédits extraordinaires et supplémentaires. Cette initiative serait réservée exclusivement au gouvernement.

Toute augmentation de dépenses ajoutée par l'initiative parlementaire aux propositions budgétaires devrait être votée par une majorité des deux tiers dans les deux Chambres.

La portée de ces réformes essentielles et indispensables sautera aux yeux de tout lecteur un peu au courant des choses de la politique.

BIBLIOTHEQUE
SCIENCES POLITIQUES

La fiction : le Président préside sans gouverner, si dangereuse dans un pays divisé comme le nôtre, et complètement inhabile à vivre sous le régime parlementaire, disparaîtrait, et le chef de l'État prendrait un rôle actif, une fonction en rapport avec l'opinion actuelle des masses. *Il gouvernerait d'accord avec les autres Pouvoirs de l'État*, mettant ainsi au service du pays toutes les qualités qui l'ont désigné aux suffrages.

Les ministres, qui constituent avec lui le gouvernement, seraient ses lieutenants, non plus ses maîtres, soumis eux-mêmes aux fluctuations de l'opinion dans la Chambre. Ils pourraient rester longtemps en fonctions, entreprendre des œuvres de longue haleine, se former pleinement à la pratique des affaires, sans craindre à chaque instant le vote de défiance qui leur arrache le portefeuille des mains. Et le public n'aurait plus cette idée dissolvante *que le gouvernement est instable et flottant.*

Les Chambres perdraient cette portion de leurs pouvoirs financiers actuels, qui leur a permis d'exagérer les dépenses jusqu'au gaspillage, et en outre de porter la main sur la plupart des services administratifs. D'où *une plus grande modération dans les dépenses et un frein mis à l'extension des pouvoirs de la Chambre dans le domaine de l'exécutif.*

Dans cette situation nouvelle, un gouvernement honnête, modéré et ferme, contrôlé, et non plus conduit par la Chambre, aurait les plus grandes chances de réussir en ramenant le calme dans les esprits, et en ralliant tous les citoyens de bonne volonté, qui cherchent avant tout le bien général.

Appuyé sur tous ces hommes que l'esprit de clan n'a-

veugle pas complètement, il pourrait tenir tête aux exagérations des radicaux de droite ou de gauche, et satisfaire l'opinion moyenne, qui domine en France, et de beaucoup.

Mais, dira-t-on, ce projet est critiquable sur certains points. Et notamment, en cas de conflits entre les pouvoirs, comment seront-ils résolus?

Je réponds à cela :

Du côté du gouvernement, le moyen de la dissolution resterait entier. Si la Chambre refusait de le suivre, il pourrait, comme aujourd'hui, faire appel au corps électoral. Si la Chambre, étant restée sage, n'avait émis que des prétentions justes, elle les ferait valoir près des électeurs, s'imposerait à l'opinion et par suite au Président, qui n'aurait alors qu'à s'incliner. Dans le cas contraire, la désignation d'une Chambre nouvelle, disposée à suivre le gouvernement, serait comme maintenant la solution du conflit.

Du côté des Chambres, la constitution actuelle ne prévoit pas de solution spéciale. On a vu cependant un Président obligé de quitter le pouvoir, parce que les circonstances étaient évidemment contre lui. Ici encore les choses ne seraient pas sensiblement changées.

Quelques personnes, plus particulièrement hantées par le spectre de la dictature, pourront ajouter : Un tel Président aura trop de pouvoir, il sera bientôt maître de la situation !

La réplique est facile. Si chacun se conduit avec modération et sagesse, le Président sera naturellement maintenu dans sa sphère, quel qu'il soit. Mais d'ailleurs;

Avec l'ordre de choses actuel, êtes-vous garantis contre la dictature? Non.

Vous y marchez au contraire à grands pas.

Les moyens misérables que l'on propose pour enrayer le mouvement ne feront que le précipiter en excitant les passions. Mais si nous savons nous prononcer résolument pour le régime approprié à notre état social, ménager les idées et les intérêts, revenir, en un mot, à la politique modérée, il nous restera, au contraire, une chance de salut, et nous ferons l'économie de plusieurs révolutions.

Je le répète pour terminer :

Il faut, pour nous tirer du mauvais pas où nous sommes, une résolution énergique, exécutée par des hommes fermes et décidés à se placer au-dessus des considérations personnelles et des préjugés de clans.

Si ces hommes n'existent pas, l'avenir est à la dictature, aux coups d'État, à la chute définitive du pays. Et nous aurons mérité tous ces maux.